

## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

**Commission paritaire 1180018: saunerie, moutarderie, condiments  
préparés y compris les conserves au vinaigre, vinaigreries**

En vigueur au 01/01/2022 (Dernière actualisation de la page 19/05/2022)

Pour les montants à partir de la situation du 01/01/2022 veuillez consulter la commission paritaire 1180000.